

Affiché le 16 02 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 janvier 2021

**Objet de la délibération**

**DON D'UNE BARAQUE DE L'APRÈS-GUERRE**

Le vingt-huit janvier deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un janvier deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU , Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Stéphane LOHÉZIC , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON .

**Absent(s) :**

Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Thierry FALQUERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

**N° 2021.01.008**

## **DON D'UNE BARAQUE DE L'APRÈS-GUERRE**

**Rapporteur : Frédéric TOUSSAINT**

La ville d'Hennebont offre un large éventail de l'histoire de l'architecture depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Parmi cet éventail, le patrimoine bâti de la Reconstruction tient une place importante, lequel a aussi été marqué par les installations de baraques à différents endroits de la commune mais dont les traces ne sont plus visibles.

Par l'intermédiaire de l'association *Mémoire de Soye* (Ploemeur), une proposition de don d'une baraque française type 519-15 a été faite à la Ville d'Hennebont par son actuel propriétaire, Monsieur Pierre GUÉGANO de Cléguer. Cette baraque provenant du Tymor a été remontée à Cléguer dans les années 1958. Ce don a comme contrepartie que la Ville d'Hennebont assure le démontage et la récupération de la baraque.

Pour la bonne réalisation de cette opération de démontage, la Ville s'est attachée le concours d'un Architecte du Patrimoine. La mission de ce dernier sera complétée par la réalisation d'un relevé détaillé, d'un état sanitaire et structurel et d'un projet de restauration et d'aménagement.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 4 janvier 2021,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Vie » en date du 12 janvier 2021,

**Vu** le courrier de Monsieur le Maire à Monsieur GUÉGANO en date du 17 juillet 2020,

**Vu** l'intérêt à terme pour la Ville disposer de cet élément marquer de son histoire,

**Vu** le rapport présenté,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de don de cette baraque française type 519-15 entre la Ville et Monsieur GUÉGANO
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

**André HARTEREAU**